



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 7 janvier 2018

Communiqué de Presse

Maintien de la vigilance orange crues inondations en Dordogne

Le département de la Dordogne reste placé en vigilance orange pour crues – inondations. Le cours d'eau particulièrement impacté est la Dordogne, avec une surveillance pour la Vézère, la Dronne et l'Isle.

Le dernier point fait à 11h en cellule de veille à la Préfecture fait état d'une situation en lente amélioration, malgré des niveaux élevés.

Relevés des niveaux de hauteur des stations suivantes :

Pour la Vézère :

- Larche : 2,81 m, en baisse
- Montignac : 4,25 m, en baisse

Pour la Dordogne :

- Carennac : 5,56 m, en baisse
- Souillac : 4,06 m, en baisse
- Cenac : 4,77 m, en baisse
- Bergerac : 4,08 m, en baisse
- **Pessac : 6,86 m, en hausse**

Pour l'Isle :

- Périgueux : 1,48 m, en baisse
- Mussidan : 2,72 m, en baisse

Pour la Dronne :

- Ribérac : 0,78 m, en stabilisation
- Aubeterre : 2,35 m, en stabilisation
- **Coutras : 2,18 m, en hausse**

Les routes suivantes restent fermées à la circulation :

- à Cublac (en Corrèze) : la voie du Pontour
- à Terrasson : les places Lavergne, Libération, Alfred Paul, des Martyrs ; les rues Alphonse Daudet, Lombard, Alfred de Vigny, Gaston Sarnel, des Rouffiats ; la voie communale C1 (entre Terrasson et Condat)
- à Montignac : le chemin de St Pierre et la route RD65 est inondée => **déviation par la RD706** entre Montignac et Thonac
- à Sergeac : la route RD65 est inondée => **déviation par la RD706** via le Pont de Thonac
- à Valojoulx : la route RD66 => **déviation par la RD706** depuis St Léon s/ Vézère jusqu'au Pont du Moustier
- à Peyzac le Moustier : la route RD66
- à Alles-sur-Dordogne : la route D51E1 est inondée

- à Alles-les-Mines et St Cyprien : la route VC204 est inondée
- à Limeuil : la RD31 est inondée
- à La Roque Gageac : la route RD 703 est inondée et coupée dans le bourg => **déviations par la RD46** au Pont de Cénac jusqu'à Vitrac puis la RD47.
- à Vitrac : la route RD703 entre Vitrac et Carsac Aillac => **déviations par la RD46** jusqu'à Sarlat puis la RD 704
- à Castelnaud la Chapelle : intersection de la RD53 et la RD57 (route du château de Fayrac)
- à St Julien de Lampon : la route RD61 => **déviations par la RD703** au Pont de Rouffillac direction Carsac Aillac, puis RD704 direction Grojéac et RD50 Veyrignac et St Julien de Lampon
- à Buisson : la route RD51 est inondée au Pont du Vic => **déviations par la RD703** vers le Bugue puis RD31E1
- à Lalinde : la voie communale est inondée entre La Guillou et Sauveboeuf ; la voie communale est fermée aux Maisonnettes.
- à Le Fleix : la route RD20 est inondée => **déviations par la RD708 et RD32**

Un nouveau point sera fait demain en fin de journée.

RAPPEL des règles de prudence et de sécurité :

- En cas d'obligation de déplacement, soyez très prudents et roulez doucement.
- Pas d'activités sur les cours d'eau ou en bordure de rivières.

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DES SECOURS,

- **Respectez strictement les déviations mises en place et ne vous engagez pas dans les routes barrées !**



Vigilance météorologique

La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 6h et 16h.

- Une vigilance absolue** s'impose des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.
- Soyez très vigilant**, des phénomènes dangereux sont prévus; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.
- Soyez attentif** si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux (ex : mistral, orage d'été, montée des eaux, fortes vagues submergeant le littoral) sont en effet prévus; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.
- Pas de vigilance particulière.**



Les vigilances pluie-inondation et inondation sont élaborées avec le réseau Vigicrues du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer

Diffusion : le dimanche 07 janvier 2018 à 10h00
Validité : jusqu'au lundi 08 janvier 2018 à 06h00
Actualise la carte du dimanche 07 janvier 2018 à 06h00



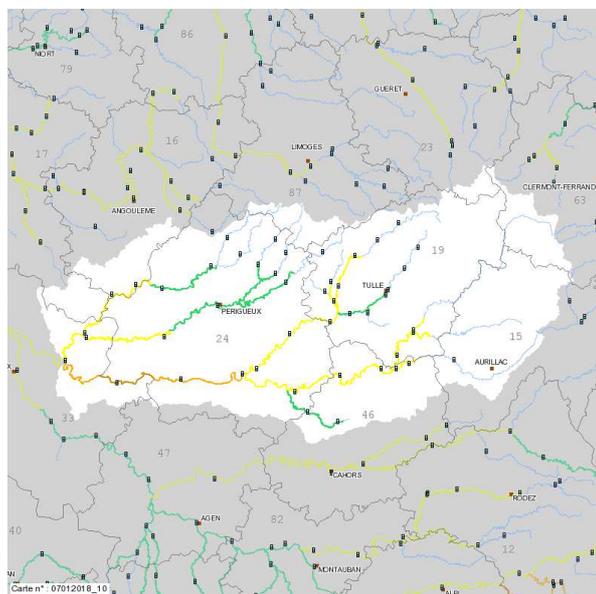
14 départements en Orange.

Crues significatives sur de nombreux cours d'eau. Episode méditerranéen actif sur les Pyrénées Orientales, l'Aude et l'Hérault.

Consultez le bulletin national et/ou les bulletins régionaux

Conseils des pouvoirs publics :
Crues/Orange – Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements. Respectez les déviations. – Ne vous engagez en aucun cas sur une voie immergée. – Mettez en sécurité vos biens et surveillez la montée des eaux.
Orages/Orange – Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques. – A l'approche d'un orage, abritez-vous hors des zones boisées.
Précipitations/Orange – Renseignez-vous avant d'entreprendre un déplacement ou toute activité extérieure. – Soyez prudents face au risque d'inondations. – Renseignez-vous sur les conditions de circulation. – Ne vous engagez pas sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.

Copyright Météo France



Carte n° 07012018_10

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne – Service départemental de la communication interministérielle
Aurélia PAILLOT – 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 – aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr

@prefecture24 – @Prefet24